

Les considérations sur l'éloquence française de ce temps (1638) de François de la Mothe le Vayer

Autor(en): **Guisan, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **18 (1944)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CONSIDÉRATIONS
SUR L'ÉLOQUENCE FRANÇAISE
DE CE TEMPS (1638)

DE

FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER

Leçon prononcée à la séance de rentrée de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, le 18 octobre 1943, par M. Gilbert Guisan, chargé, à titre de lecteur, d'un enseignement théorique et pratique de la langue et de la grammaire française.

De toutes les disciplines utiles à l'analyse de l'œuvre littéraire, l'histoire de la langue n'est pas la moins importante : ne permet-elle pas, sur le plan de la technique la plus élémentaire en même temps qu'essentielle, — celle qui concerne l'emploi des mots et la construction de la phrase —, de situer l'écrivain par rapport à ses prédécesseurs et à ses contemporains, et, par là, d'apprécier à son exacte valeur son originalité de styliste ? Elle se trouve cependant la plus négligée. La critique se préoccupe en effet des conditions politiques, sociales, psychologiques... qui peuvent être à l'origine d'une œuvre d'art ; elle sait établir des parentés de pensée, déceler les influences morales et formelles ; mais à l'égard de la matière première telle que l'a façonnée l'artiste, le plus souvent elle ne marque qu'indifférence ou ne jette de regards que rapides et presque toujours superficiels. La science grammaticale, de son côté, rend mépris pour mépris : quand elle s'approche de la littérature, c'est pour la transformer en lexiques ou la passer au laminoir de la syntaxe. L'esthétique n'est pas son fort.

Pourtant il ne serait pas d'un mince intérêt de combiner l'étude proprement littéraire et l'étude de la langue. Paul Valéry

ne déclarait-il pas, en ouvrant son cours au Collège de France, que « la littérature est, et ne peut être autre chose qu'une sorte d'extension et d'application de certaines propriétés du langage » ? Voilà le rapport bien établi, et de deux conséquences : une connaissance plus précise du « métier » de l'artiste, un sens plus affiné de la langue. Il ne m'est pas inutile, par exemple, de découvrir que Racine, dont un billet adressé au Père Bouhours¹ nous prouve les scrupules grammaticaux, n'applique pas mécaniquement la règle² de concordance des temps et qu'il écrit, conformément d'ailleurs à la logique :

Au nom de l'Empereur, j'allais vous informer
D'un ordre qui d'abord a pu vous alarmer,
mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite
Dont César a voulu que vous *soyez instruite*.

(Britannicus, Acte I, sc. 1, v. 129-132)

L'autorité de César m'apparaît plus impérieuse, le drame se fait plus immédiat, et je sais gré au poète d'augmenter par son sens des nuances mon émotion. D'autre part, un tel exemple me fait mieux sentir ce qui distingue le présent et l'imparfait du subjonctif en relation avec un passé, et désormais je ne les croirai plus absolument interchangeables.

De même, qui n'est prêt à croire Gilberte Périer, quand elle dit de son frère :

Il avait une éloquence naturelle, qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire tout ce qu'il voulait ; mais il avait ajouté à cela des

¹ Daté de 1676, ce billet concerne peut-être *Phèdre* : « Je vous envoie les quatre premiers actes de ma tragédie, et je vous enverrai le cinquième, dès que je l'aurai transcrit. Je vous supplie, mon Révérend Père, de prendre la peine de les lire et de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue, dont vous êtes un de nos plus excellents maîtres. »

² La règle est fixée dès 1632 par Oudin, qui se montre d'ailleurs assez large. (Cf. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, III, pp. 585-587.)

règles dont on ne s'était pas encore avisé, et dont il se servait si avantageusement, qu'il était maître de son style ; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé.¹

L'histoire de la langue, et singulièrement de la prose, montrera que le mérite de Pascal tient moins dans l'invention de certains principes de rhétorique que dans leur application subtile². Les *Provinciales* sont l'aboutissement de plus d'un siècle de recherches, de tâtonnements, d'imitations, de réussites partielles, d'échecs jamais découragés, de théories sans cesse reprises. Oeuvre géniale, non pas parce qu'elle se distingue de tout ce qui la précède, mais parce qu'elle capte enfin le génie même de la langue, si longtemps deviné, si patiemment approché.

C'est l'un de ces théoriciens, quelque peu oubliés aujourd'hui et jadis nécessaires, que l'on rencontre en la personne de François de la Mothe le Vayer, celui que l'on considérait, au temps de Richelieu, comme le « Plutarque français », et dont les qualités d'humaniste en même temps que d'honnête homme lui valurent l'honneur d'être pendant quelques années, de 1652 à 1656, le précepteur du futur Roi-Soleil. Né en 1588 et mort en 1672, La Mothe le Vayer a laissé une œuvre considérable. Toutefois ce n'est pas dans ses nombreux ouvrages pédagogiques écrits à l'occasion de son préceptorat qu'il faut chercher ses idées les plus personnelles. Les traités de politique et d'histoire font preuve de plus d'originalité. Mais le vrai La Mothe le Vayer se rencontre surtout dans les œuvres de philosophie, comme les deux *Dialogues à l'imitation des Anciens sur la Divinité et l'Opiniâtreté*, qui datent de 1630, et de polémique religieuse, dont il convient de citer plus spécialement cette machine de guerre dirigée, à l'instigation de Richelieu, contre le Saint-Cyranisme et parue en 1642 sous le titre *De la Vertu des Patens*. La Mothe le Vayer

¹ B. PASCAL, *Pensées et opuscules*, éd. Brunschvicg, Hachette, p. 17.

² Sur cette question, cf. Jean COUSIN, *Rhétorique latine et Classicisme français*, dans la *Revue des Cours et Conférences*, février-juillet 1933.

est enfin l'auteur d'importantes réflexions sur la langue, la grammaire et le style, intitulées *Considérations sur l'Eloquence de ce temps*. L'œuvre est de 1638 ; elle a donc été écrite en pleine maturité. Elle nous fait aussi entrer au cœur de l'âge d'or de l'histoire de la langue française, période qui s'ouvre en 1594 avec le traité de Du Vair, *De l'Eloquence française*, pour aboutir en 1647 aux *Remarques* de Vaugelas ; période toute remplie de discussions sur les principes et les éléments de la langue, sur la structure et l'art de la prose : qu'il nous suffise de rappeler le *Pourtrait de l'Eloquence* de Du Pré, de 1621, *l'Ombre de la demoiselle de Gournay*, de 1626, les discours enfin des premiers académiciens, aux alentours de 1637 ; période qu'illustrent à jamais ces trois « tyrans des mots et des syllabes », Malherbe, salué comme « le premier grammairien de France », Balzac, « le Restaurateur de notre langue française », dira Ménage, et Vaugelas, « l'Oracle de la France pendant sa vie », déclare le Père Bouhours, « qui l'est encore après sa mort, et qui le sera tant que les Français seront jaloux de la pureté et de la gloire de leur langue » ¹.

S'il n'est pas aussi grand qu'un Balzac ou qu'un Vaugelas, La Mothe le Vayer n'est cependant pas négligeable, ne serait-ce que parce qu'il n'a pas craint de s'attaquer à de pareils adversaires. Critique redoutable à cause de sa situation auprès des puissants de l'heure, Richelieu, qui le fera entrer à l'Académie, la Reine-Mère, qui le choisit comme précepteur auprès du roi, — redoutable, on le verra bien à la violence de la riposte de Vaugelas dans la préface des *Remarques*, et d'autant plus influent que lui, il ne s'emporte jamais, sait taire ses vexations, et qu'il évite de s'en prendre aux personnes :

Si beaucoup de considérations m'ont empêché de nommer ceux d'entre nous que j'eusse cru pouvoir donner pour patrons d'une singulière éloquence, dit-il dans son traité de 1638, il y en a de plus fortes encore, et de plus conformes à mon humeur, qui me défendent de parler de qui

¹ VAUGELAS, *Remarques*, éd. Chassang, t. I, p. 2.

*que ce soit en mauvaise part, et qui ne consentent pas que j'offense jamais personne par un mauvais trait de plume. (452)*¹

Critique qui en impose d'autant plus, enfin, qu'il se montre d'une loyauté absolue et reconnaît sans peine les mérites de ceux-là mêmes auxquels il s'oppose, en même temps qu'il ne cache pas ses propres maladresses, notamment son incapacité de parler éloquentement de l'éloquence :

Il faut plus de naturel que je n'en ai pour aspirer à la gloire du bien dire ; et l'austérité de mes études m'ayant toujours plus porté à la connaissance des choses qu'à l'ornement du langage, ne m'a pas formé le style propre à un si haut dessein. (433)

Avant d'entrer dans l'examen des idées de notre auteur, une précision de dates est encore nécessaire : l'ouvrage est de 1638, et celui de Vaugelas de 1647. Mais l'essentiel des *Remarques* est déjà connu depuis longtemps dans le monde des lettres et des salons : et c'est la raison pour laquelle Vaugelas est chargé, en 1639, de travailler au *Dictionnaire de l'Académie*. Pellisson le confirme, qui écrit :

M. de Vaugelas, qui avait fait depuis longtemps plusieurs belles et curieuses observations sur la langue, les offrit à la compagnie, qui les accepta, et ordonna qu'il en conférerait avec M. Chapelain, et que tous les deux ensemble ils donneraient des mémoires pour le plan et la conduite du Dictionnaire. (Histoire de l'Académie, t. I, 101)

Quant à Balzac, ses premières *Lettres* datent de 1624. Il était donc possible à La Mothe le Vayer de discuter en 1638 les principes de ses deux contemporains. Rappelons d'abord ceux de Vaugelas. Ils se résument dans le mot « usage », dont la définition est la suivante :

C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps. (Remarques, t. I, 13)

¹ Nous nous reportons à l'édition complète des œuvres de La Mothe le Vayer, de 1662, dont la Bibliothèque cantonale possède un exemplaire.

Formule étroite, puisqu'elle limite l'usage dans l'espace d'une manière très exclusive. Mais Vaugelas va plus loin encore en laissant entendre que, la langue ayant atteint de son temps son plus haut degré de perfection, tout changement est désormais inutile et par conséquent condamnable :

Quand une langue a nombre et cadence en ses périodes, comme la Française l'a maintenant, elle est en sa perfection, et... étant venue à ce point, on en peut donner des règles certaines, qui dureront toujours. (I, 38)

Que ses avis représentent l'opinion générale, bien entendu Vaugelas n'en doute pas un instant, et cette assurance lui permet de censurer tous les écrivains :

Il faut que je die que je ne puis assez m'étonner de tant d'excellents écrivains, qui se sont opiniâtrés à user, ou à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde ; et le comble de mon étonnement est qu'un vice si déraisonnable s'est rendu si commun parmi eux, que je ne vois presque personne qui en soit exempt. (I, 16)

Chose très grave enfin, Vaugelas identifie fidélité à l'usage et beauté : d'une part, c'est par trop réduire la valeur d'un ouvrage à la langue employée. N'est-il pas exagéré de dire

qu'il ne faut qu'un mauvais mot pour faire mépriser une personne dans une Compagnie, pour décrier un prédicateur, un avocat, un écrivain (I, 29) ?

D'autre part, ne point mettre de différence entre le « bon usage » et le « bel usage » conduit à condamner par avance toute création littéraire.

Ce sont ces idées qui vont être l'objet de l'examen et de la critique de La Mothe le Vayer. Ses *Considérations sur l'Eloquence française de ce temps*¹ portent sur trois points :

¹ L'*Histoire de la langue française* (t. III, 1^{ère} partie) de F. BRUNOT donne des *Considérations* un rapide résumé. — Dans une thèse de l'Université de Paris, *La Mothe le Vayer. — Sa vie et son œuvre*, 1934, Florence Wickelgren effleure le sujet.

le choix des mots,
la construction de la phrase,
enfin les qualités de « l'oraison », soit le style.

* * *

En ce qui concerne le choix des mots, La Mothe le Vayer reprend le principe de l'usage : il faut éviter les paroles « inusitées », archaïsmes, néologismes, emprunts aux dialectes et aux langues étrangères. C'était adopter le point de vue de Malherbe, de Balzac et de Vaugelas, et les raisons données sont à peu près les mêmes.

La bienséance d'abord :

On pourrait dire que c'est pour ce qu'il n'y a rien de plus odieux qu'une vaine parade de mots extraordinaires, qui font voir qu'on prétend mieux parler que le commun, — et par conséquent qu'on n'a pu trop condamner une chose du tout contraire au dessein de l'Orateur, qui est de plaire, afin de persuader. (437)

En outre, le respect de l'usage est une condition de clarté :

Toute diction inusitée ne peut éviter qu'elle ne porte avec soi de l'obscurité... Puisque nous ne parlons et n'écrivons que pour être entendus, d'où vient que la première perfection de l'Oraison consiste en ce point d'être claire et intelligible, il s'ensuit que son principal défaut procèdera de l'ambiguïté s'il s'y en trouve, comme il ne peut se faire autrement quand nous nous servirons de termes peu connus. (437)

Enfin ce souci se trouve justifié encore par « la considération du mauvais son, et du peu de satisfaction que reçoit l'oreille ». Il n'y aurait dans ces principes de simplicité, de netteté et d'harmonie qui sont essentiels à la prose française rien de nouveau, si La Mothe le Vayer ne se montrait plus perspicace et plus large que ses contemporains ; et l'on saisit déjà ici le sens de son intervention : non pas tout condamner, mais corriger, atténuer. En effet, si le choix opéré par Malherbe et poursuivi par Vaugelas s'avérait une nécessité, il n'allait pas, dans son excès, sans quelque danger, à savoir l'appauvrissement de la langue et

la négation de la vie : Fénelon le constatera avec regret dans sa *Lettre à l'Académie*. En fixant de manière définitive la langue et en interdisant toute création, — « il n'est jamais permis de faire des mots », déclarait Vaugelas (I, 35) —, le purisme risquait de causer un sérieux préjudice au progrès de la pensée elle-même. La Mothe le Vayer rappelle ce principe élémentaire, mais par trop méprisé de son temps, que la langue reste au service de l'esprit :

Comme c'est une chose fort à estimer... de n'user point de termes répréhensibles, c'est d'un autre côté une grande misère de s'y asservir de telle sorte que ce soin préjudicie à l'expression de nos pensées. (438)

Rien ne l'irrite davantage que ces pédants qui ne voient plus que le mot, au point d'être paralysés dans l'expression de leurs idées :

Il y en a qui, plutôt que d'employer une diction tant soit peu douteuse, renonceraient à la meilleure de leurs conceptions ; la crainte de dire une mauvaise parole leur fait abandonner volontairement ce qu'ils ont de meilleur dans l'esprit ; et il se trouve à la fin que pour ne commettre point de vice, ils se sont éloignés de toute vertu. (438)

Au moins qu'ils ne viennent pas, au nom d'un usage souvent tout personnel, censurer le langage d'autrui :

Pourquoi la fantaisie de quelques particuliers nous privera-t-elle des adverbess aucune fois, aujourd'hui, soigneusement, au surplus..., dont ceux qui parlent et écrivent le mieux se servent tous les jours fort à propos ? Pourquoi leur laisserons-nous faire des règles, qu'il ne faut pas dire quitter l'envie, mais la perdre ; ennuis cessés, mais finis ou terminés ; élever les yeux vers le Ciel : mais lever les yeux au Ciel... C'est la richesse de toutes les langues de pouvoir diversifier non seulement les paroles, mais encore ce que les Grecs ont nommé phrase, les Latins élocution, et nous façon de parler... Ceux dont le génie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles, et j'ose dire de syllabes, ne sont pas pour réussir noblement aux choses sérieuses, ni pour arriver jamais à la magnificence des pensées. (442)

Cette critique d'une conception trop étroite et surtout arbitraire de l'usage se retrouve avec plus de précision encore dans les *Lettres* adressées en 1647 à Naudé, bibliothécaire de Mazarin, où La Mothe le Vayer se livre à un examen très attentif de l'ouvrage de Vaugelas, qui venait de paraître :

Il prend le douteux et l'inconnu... pour le bon, le déclaré, ou le véritable. Et il n'y a rien de si contraire à ce dernier, que le jugement qu'il fait de beaucoup de paroles, et d'un grand nombre de façons condamnées par son livre. (631)

La Mothe le Vayer reprend alors, pour les défendre, quantité d'expressions condamnées par Vaugelas. Il serait fastidieux de le suivre dans cet examen, et nous ne retiendrons que la conclusion : comment peut-on accorder quelque crédit à un grammairien si sévère qu'il se reconnaît lui-même souvent coupable, et qui censure les meilleurs écrivains, ceux-là mêmes au jugement desquels il fait appel pour établir l'usage !

Il est admirable de condamner presque une façon de parler, en disant qu'il ne voudrait s'en servir que rarement ; encore qu'il tombe d'accord que tous nos meilleurs écrivains s'en servent, par cette belle raison qu'elle choque beaucoup d'oreilles délicates. Et qui sont ces oreilles délicates qu'il faille tant considérer, puisque ce ne sont pas celles de nos meilleurs auteurs ? (637)

La Mothe le Vayer ne recommande pas seulement la tolérance et la modération ; il ne se fait pas seulement le défenseur de la variété. Il va jusqu'à signaler la valeur, le charme d'un

mot inusité, ...qui serait ailleurs barbare, et qui ne laisse pas d'avoir très bonne grâce, lorsque (l'éloquence) l'emploie à propos, aux lieux où il possède cette force extraordinaire d'expression, que les Grecs appellent tantôt emphase, et tantôt énergie. (433)

C'est ainsi que les médecins font entrer heureusement des poisons dans la composition de leurs plus souverains remèdes ; que les musiciens se servent d'un faux ton, ou d'une mauvaise cadence dans un concert, et que les plus belles femmes relèvent l'éclat de leurs beautés naturelles, par l'application d'une mouche qu'elles se mettent sur le visage. (443)

Une restriction : cette remarque, ce conseil audacieux concernent l'esthétique de la langue et n'appartiennent donc plus à la grammaire ordinaire. Aussi seuls les écrivains, « les grands maîtres » peuvent-ils bénéficier de ces licences, dont il doit être d'ailleurs usé rarement :

Que si nous disons que l'éloquence les emploie quelquefois, c'est une exception jointe à deux conditions, qui empêchent qu'il n'y ait de la contradiction en notre discours. La première condition est que cela se fasse, non seulement aussi rarement que les médecins se servent des poisons, et les maîtres de concert des dissonances ; mais, de plus, que ce ne soit qu'en des endroits privilégiés, comme si la nécessité d'exprimer un bon sens, ou quelque importante pensée qui ne peut être fidèlement rendue en termes communs, nous oblige d'en employer d'autres. (444)

En conclusion, la pureté de la langue ne suffit pas à faire la valeur d'une œuvre :

La plus grande pureté de langage est insipide, et ressemble, si elle n'est accompagnée du bon sens, à un bouillon d'eau claire qui ne nourrit point. (632)

Et, reprenant l'affirmation de Vaugelas : « Il ne faut qu'un mauvais mot pour décrier... un écrivain », La Mothe le Vayer proteste avec véhémence :

Je tiens ce discours pour un aussi grand blasphème dans la matière dont il est question, qu'on en puisse jamais prononcer... Tenons pour une vérité inébranlable, que c'est de la bonne pensée que doit venir le prix à une pièce d'éloquence. (632)

* * *

L'attitude adoptée par La Mothe le Vayer dans le problème du choix des mots se retrouve dans le problème posé par la phrase : même souci de l'équilibre entre la pensée et la forme, et même libéralisme.

En 1638, un écrivain règne sur la phrase, comme le grammairien Vaugelas sur le mot : Guez de Balzac. Dans cette première partie du siècle, aucun nom n'est plus brillant, aucune œuvre plus unanimement admirée. La publication des *Lettres* en 1624 fut une révolution dans la prose, comme *Le Cid*, un peu plus tard, dans le domaine du théâtre. « La République des Lettres », dit l'abbé d'Olivet, « devint tout à coup une monarchie où Balzac fut élevé à la royauté par tous les suffrages : on l'appelait le seul éloquent. » (*Histoire de l'Académie*, t. I, 76). Et cet enthousiasme se prolonge tout au long du siècle : si les réserves se mêlent à l'éloge, celui-ci n'en reste pas moins très vigoureux : voyez les jugements de Bossuet et de La Bruyère : « Selon ce que je puis juger par le peu de lecture que j'ai fait des livres français », déclare le premier, « les *Oeuvres diverses* de Balzac peuvent donner quelque idée du style fin et tourné délicatement... » Et l'auteur des *Caractères* : « Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans des lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture. » Boileau lui-même, dont le tempérament et le goût sont pourtant à l'opposé de ceux de Balzac, lui rend ce bel hommage dans ses *Réflexions sur Longin* : « Personne n'a mieux su sa langue que lui et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes. »

La Mothe le Vayer ne se laisse pas emporter ni intimider par l'emballement de ses contemporains ; il sait conserver toute sa clairvoyance, et ses reproches seront précisément ceux que feront plus tard les grands classiques. Certes, il reconnaît les qualités de son illustre aîné et admet que si la prose française égale celle des Anciens, c'est bien à Balzac qu'elle le doit. Et tout à la fin de sa vie, dans l'*Hexameron rustique* qui date de 1670, il déclarera encore :

Je tiens que Balzac a possédé une des plus excellentes plumes dont notre langue se puisse vanter... Je pense qu'on peut soutenir que l'éloquence de Balzac était accompagnée de jugement, en ce qui concernait le choix des mots, leur disposition, et le beau tour d'une période ; ce qu'il a reconnu mieux peut-être que personne de son siècle. (144)

Mais la manière de Balzac, le « parler Balzac », comme on disait à l'époque, n'est pas non plus sans danger, pour la pensée comme pour l'art ; et c'est pourquoi La Mothe le Vayer ne peut considérer l'auteur des *Lettres* comme un maître. Un souci exagéré de la phrase, la recherche trop systématique de la symétrie, — en quoi réside le grand secret de Balzac —, une attention trop exclusive portée « aux mesures et à la cadence d'une période » conduisent souvent à un fléchissement de l'idée, quelquefois à une déformation qui va jusqu'au mépris du vrai, et presque toujours à l'absence de netteté. Aussi, nous dit La Mothe le Vayer,

si nous avons tantôt blâmé le soin trop scrupuleux des paroles avec quelque raison, il n'y en a pas moins de déclamer ici contre la trop grande curiosité que plusieurs apportent en la composition de leurs périodes. (447)

L'art lui-même en souffre : quand tout est calcul, volonté d'équilibre et de progression, ne se ramène-t-il pas à l'artifice ? et l'écrivain à un beau parleur ?

Je me moque de ceux qui nous pensent débiter de la crème fouettée pour une solide nourriture ; et qui écrivant à la mode, comme ils disent, mais sans science et sans jugement, ressemblent à ceux qui chantent sans paroles, pour n'avoir encore que la simple connaissance des notes de la musique. (464)

Notre critique admet sans doute la valeur des principes d'ordre, de liaison et de nombre qui sont à la base de la période :

Si l'on n'a égard à ces trois choses, dit-il, il est bien difficile de rendre une période parfaite. (447)

Mais il défend une fois de plus les droits de la vie créatrice, la spontanéité, le naturel :

Car outre qu'un peu de négligence sert quelquefois beaucoup à persuader, qui est le but de l'Orateur, parce qu'elle couvre son artifice ; il se peut faire encore que le défaut qui se trouvera en l'un des membres de la

la période, et qui la rendra comme boiteuse, plaira par la même raison qu'Ovide dit que la belle Elégie était plus agréable d'avoir un pied plus long que l'autre... (448).

Que La Mothe le Vayer a raison sur tous ces points, la lecture d'un court passage de Balzac, choisi sans longue recherche, nous en convaincra : il s'agit d'un extrait du livre intitulé *Le Prince*, paru en 1631. Balzac y fait le panégyrique de Louis XIII, y expose ses idées politiques, et en vient à parler de la science :

Ce n'est pas pourtant mon dessein *d'abrutir le monde et d'éteindre une des lumières de la vie.* / Je ne veux point faire cette nuit obscure qui couvrirait la face de la terre, lorsque *les princes du Valois et ceux de Médicis* furent divinement envoyés pour chasser la barbarie du siècle passé. / Je sais que *comme* la nature jette les semences du bien en notre âme, qu'*aussi* sa maturité dépend *de l'étude et de l'exercice*, que *comme* elle fait quelquefois plus de la moitié des choses, qu'il faut *aussi* que *l'art les achève* et que *la discipline dresse et mette en ordre les vertus maladroites et mal arrangées.* / Cette discipline sert pour le moins de clef, pour ouvrir de meilleure heure l'esprit. / Elle le rend capable d'affaires, sans attendre *le succès ennuyeux et les longueurs de l'expérience*, et lui épargne le grand temps qui lui serait nécessaire pour parvenir de soi-même à la sagesse. / Et à la vérité, si *le bon sens et la simple raison* d'un homme sont extrêmement à estimer, je ne vois pas pourquoi on méprisera la science qui est *comme le sens recueilli d'une infinité de têtes, et la raison commune de plusieurs Sages.* (Le Prince, XIII) ¹

Ce passage fait preuve d'une belle technique dans l'emploi de la symétrie, — les expressions et les propositions qui se font équilibre frappent dès la première lecture — ; il témoigne aussi d'un souci étonnant de la progression : les six phrases de ce texte se répartissent en deux groupes de trois. Dans chacun de ces groupes la première phrase est plus courte que la seconde, et celle-ci que la troisième. Et, chose plus remarquable encore, les phrases correspondantes de groupe à groupe sont de longueur à peu près égale. Mais cette habile construction, dont nous n'avons donné, nous le répétons, qu'un exemple entre quantité

¹ C'est nous qui soulignons.

d'autres, ne remplira d'aise que le seul théoricien ou l'amateur de rhétorique pure. Qui est désireux d'idées nettes, — et La Mothe le Vayer était de ceux-là —, n'y trouve pas son compte.

Notre critique ne se contente pas d'inviter les prosateurs de son temps à quelque désinvolture à l'égard des « règles de la perfection ». Il se livre encore à d'intéressantes remarques sur la « quantité » et la « qualité » des périodes. C'est ainsi qu'il condamne l'excès de longueur au nom du génie français :

Notre humeur prompte, ne s'accorde pas avec cette ennuyeuse attente, où il faut que l'esprit demeure pour recueillir le sens d'une longue période, qui n'est jamais parfait qu'à la fin, et dont une partie se perd bien souvent en chemin, le commencement s'oubliant avant que l'on soit au bout. (450)

Toutefois La Mothe le Vayer ne tolère pas davantage l'excès de brièveté, défaut qui sévit très spécialement dans la littérature mondaine, parce qu'il permet aux « figures, antithèses et allusions (d'y paraître) avec un éclat non pareil ». Ce style coupé est condamné en des termes assez amusants :

Le style trop concis qui fait les courtes périodes... ressemble au parler d'un asthmatique, et de ceux qui ont une continuelle palpitation de cœur. (451)

Et l'idéal de la juste mesure s'exprime en des images tout aussi frappantes :

J'avoue qu'il est à propos de retrancher d'un discours les superfluités qui ne sont bonnes qu'à le grossir inutilement ; et qu'il n'y a point de plume si bien taillée, qui n'ait besoin de faire de ces heureuses ratures... Il ne faut pourtant pas réduire l'embonpoint à la maigreur, et à la sécheresse, puisque la santé de l'Oraison, selon l'avis des plus grands maîtres, est également distante de l'enflure et de l'excessive atténuation. (473-474)

Quant aux propos sur la « qualité » de la phrase, il convient de relever ceux qui se rapportent au rythme :

Ce seroit se tromper de croire qu'encore que l'Oraison n'ait pas ses pieds et ses membres si sensibles que la Poésie, ils soient moins à considérer pour cela dans la prose que dans les vers. Tant s'en faut, les Maîtres assurent que la cadence nombreuse d'un orateur est bien plus difficile à observer que celle d'un poète ; pour cette raison entre autres, que celui-là est obligé d'éviter soigneusement les mesures poétiques, n'y ayant rien de plus vicieux dans une oraison que d'y glisser inopinément quelques vers. (453)

Sans doute cette remarque n'est-elle pas d'une originalité absolue, et La Mothe le Vayer ne s'en pique pas : nombreux sont les théoriciens du XVI^e siècle, pour ne pas remonter aux Anciens, qui ont insisté sur la nécessité de l'harmonie dans la prose et qui ont enseigné l'art des nombres. Et Balzac, qui a, de plus, profité de l'enseignement de Malherbe, a su faire passer avec éclat la théorie dans la pratique ; cette réussite a été étudiée avec minutie par M. Guillaumie dans une thèse admirable et trop peu connue¹. Il faut cependant reconnaître à La Mothe le Vayer un mérite, celui d'avoir été le premier au XVII^e siècle, à notre connaissance, à définir, si sommairement que ce soit, les rapports entre la prose et la poésie, et à condamner l'emploi de mètres poétiques dans la prose.

Signalons encore dans ces considérations sur la « qualité » de la phrase deux remarques qui nous paraissent d'une pertinence et d'une finesse rares : l'une concerne l'emploi de l'épithète :

Ils relèvent merveilleusement une période ; mais il faut en user... comme l'on fait des assaisonnements, dont on ne se sert que pour aiguïser l'appétit, et qui ne passent jamais pour viandes solides. (457)

L'autre conseil limite l'usage de la métaphore : il ne faut « s'en servir que quand le mot propre manque, ou que la métaphore vaut mieux que celui qu'il chasse » (455). Cette sobriété, — dont notre auteur ne donne pas toujours l'exemple — sera

¹ G. GUILLAUMIE, *Guez de Balzac et la prose française* Paris 1927.

l'un des caractères essentiels de la prose classique et peut-être de la plus grande partie de la prose française.

* * *

Dans la troisième partie de son ouvrage, La Mothe le Vayer en vient à des principes dont la plupart ont déjà été signalés au cours de notre analyse. Il nous suffira donc de les rappeler en guise de conclusion. L'idée maîtresse des *Considérations* est que la pensée est d'une importance primordiale dans l'art de la parole. Vérité élémentaire, peut-être, mais qu'il était nécessaire de crier en un temps où les grammairiens s'achoppaient à tous les mots et ne voyaient qu'eux, et où l'imitation de l'enflure de Balzac risquait de causer des ravages. Vérité qu'un Boileau tiendra à rappeler dans les vers bien connus :

*Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.*

Ce sont là les termes mêmes de La Mothe le Vayer :

La bonne conception est le fondement de toutes les belles paroles, et il est impossible de bien dire sans avoir bien pensé... Les plus grands ornements se tirent ordinairement du mérite des pensées. (463)

Ainsi l'ordre, la clarté et la beauté elle-même doivent tenir à la logique, provenir de la perfection du raisonnement, et non de la seule application de procédés de rhétorique. Ceux-ci, d'ailleurs, ne sont pas à négliger complètement ; mais un emploi modéré, surtout peu systématique, peu mécanique, s'impose. L'important est de laisser à la nature la possibilité de se manifester et de s'exprimer. C'est dans une liberté contrôlée que réside le grand secret du style. On loue Buffon d'avoir déclaré : « Le style est l'homme même ». La Mothe le Vayer l'avait dit avant lui :

C'est la variété des humeurs qui cause celle du style, qu'on peut dire n'être rien autre chose qu'une certaine façon de s'expliquer, qui dépend du tempérament de chaque personne.

Et de nos jours, Marcel Proust ne s'exprimera pas en des termes différents : « Le style, dira-t-il, est la révélation de la différence qualitative qu'il y a dans la façon dont nous apparaît le monde, différence qui, s'il n'y avait pas l'art, resterait le secret éternel de chacun. » ¹

La position de grammairien de La Mothe le Vayer relève de ce même bon sens. Il n'aime pas les chicanes futiles ; les tracasseries, les réglementations brutales, les proscriptions arbitraires lui répugnent. Au reste, il lui est plaisant de constater que les censeurs tombent sous le coup de leurs propres critiques. N'est-ce pas prouver que la nature, que la vie l'emportent, malgré toutes les interdictions ? Qu'on s'en tienne au principe de l'usage, fort bien. Mais encore faut-il être loyal et ne pas venir décréter d'usage ce qui n'est qu'exception. Certes, une langue sans discipline ne saurait se concevoir ; qu'il faille la protéger, parfois l'émonder, qu'il faille respecter certains principes, certaines règles, cela va de soi. Aussi l'œuvre de Vaugelas n'est-elle pas condamnable dans ses intentions. Au contraire, La Mothe le Vayer admire et recommande cet intérêt pour la langue, ce souci du bien dire. Mais la protection ne doit pas devenir tyrannie. Or les *Remarques* de Vaugelas ne font rien autre : La Mothe le Vayer le signalera avec énergie et esprit, lors de leur parution :

Je tiens que leur Auteur est un des hommes de ce temps qui a eu le plus de soin de toutes les grâces de notre langue, ne trouvant à reprendre en lui que l'excès, et le scrupule, comme en ceux qui ont tant d'ardeur pour une Maîtresse qu'ils passent de l'amour à la jalousie. Mais encore n'était-il pas juste de laisser établir sans dire mot de certaines maximes qui vont à la destruction de notre langage. Vous avez vu le nombre prodigieux de diction et de phrases qu'il veut abolir. Jamais les Renards de Samson ne mirent tant de désolation dans la moisson des Philistins, que les Remarques sont capables d'en causer parmi tout ce que nous avons d'œuvres d'éloquence. (649)

* * *

¹ M. PROUST, *Le temps retrouvé*, II, p. 48.

Et maintenant, une dernière question se pose : quelle fut l'influence des *Considérations* de La Mothe le Vayer ? La réponse est difficile, comme toujours pour ce genre de problème. Cependant, à défaut de références qui seraient des preuves irrécusables, des présomptions nous sont permises, qui confinent à la certitude.

Un fait, par exemple, nous semble incontestable : l'autorité de La Mothe le Vayer dans la première partie du XVII^e siècle. Vaugelas la craint et la combat. Il s'y prend d'ailleurs d'une manière à la fois naïve et brutale : ne laisse-t-il pas entendre d'abord à ses lecteurs que ses adversaires, — en fait il ne s'agit que de La Mothe le Vayer —, sont « prêts de se départir de leur opinion parce que, lorsqu'ils ont écrits, ils n'étaient pas encore initiés aux mystères de notre langue, où depuis ils ont été admis, et sont entrés si avant, qu'ils ont pris des sentiments tout contraires ». Toutefois Vaugelas doute quelque peu de la venue des rétractations qu'il annonce et qu'il a entièrement imaginées, et il prend ses précautions : « En attendant qu'ils aient le loisir ou l'occasion d'en rendre un témoignage public, continue-t-il, je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait un mal qui demande un prompt remède, à cause que leurs Livres qui ont le cours et l'estime qu'ils méritent, peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits, et retarder en quelques-uns le fruit légitime de ce travail. » (I, 29)

Pas n'est besoin de poursuivre la lecture de ce chapitre dans lequel Vaugelas reprendra La Mothe le Vayer sans le citer et s'efforcera — avec quelle aigreur — de lui montrer ses torts. L'aveu que nous avons relevé nous est très précieux et nous suffit.

Autre preuve de l'importance des *Considérations* de La Mothe le Vayer : dans une nouvelle édition qu'il donne des *Remarques*, en 1687, Thomas Corneille reprend de nombreuses corrections de la Mothe le Vayer et souvent les défend. Ces observations concernent d'ailleurs moins des principes généraux que l'emploi de tels mots et de telles expressions. Brunot voudrait voir là la preuve de la faiblesse des critiques de La Mothe le Vayer.

Nous sommes d'un autre avis. En 1687, la prose classique est depuis longtemps parvenue à son équilibre, et les préceptes de rhétorique de Vaugelas sont désormais sans grande valeur. Ce n'est plus aux *Remarques* que l'on demande des leçons de style, mais aux ouvrages de Bary et de Richesource. Il n'était donc pas nécessaire de retenir davantage les idées de La Mothe le Vayer sur la phrase, et l'on ne garde de lui que ce que l'on retenait de Vaugelas, ce qui a trait à la pureté de la langue.

Il faut remarquer enfin l'abondance des éditions d'ensemble de l'œuvre de La Mothe le Vayer : on n'en compte pas moins de quatre dans la seconde moitié du XVII^e siècle, soit en 1654, 1662, 1669, 1684. Certes, les deux premières seules ont pu jouer un rôle dans la formation de la prose classique. Qui sait si Pascal, qui se montrera si attentif aux problèmes de l'expression et dont les *Provinciales* paraîtront en 1656, n'a pas examiné de près les préceptes de grammaire et de rhétorique de ce dangereux adversaire de Port-Royal, grand sceptique par surcroît ? Au moins l'amour du naturel les rapproche-t-il : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » C'est ce même goût de la spontanéité et de la simplicité qui, outre certaines sympathies philosophiques et l'amitié, unit Molière et La Mothe le Vayer : rappelons-nous *Les Femmes Savantes* :

MARTINE

*Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon ;
Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon.*

PHILAMINTE

*L'impudente ! Appeler un jargon le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage !*

MARTINE

*Quand on se fait entendre, on parle toujours bien ;
Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.*

Influence ? Peut-être. Parenté de vues ? Indéniable. La Mothe le Vayer doit être mis au moins au bénéfice d'avoir exprimé le premier quelques-uns des principes majeurs de la prose classique : le naturel, la simplicité, la fermeté, la mesure.

Toutefois l'attaque de Molière contre Vaugelas nous montre aussi que l'œuvre de ce grammairien n'a pas fini de régner en 1672, date des *Femmes Savantes* et, curieuse mais simple coïncidence, d'une réédition des *Remarques*. Ces rééditions seront d'ailleurs encore très nombreuses par la suite : signalons celles de 1687, de 1704, de 1705, de 1738. Assurément Vaugelas domine son siècle et celui qui suivra. Est-ce dire qu'il sort vainqueur du duel qui le mettait aux prises avec La Mothe le Vayer ? Non ; sa victoire est sans doute plus apparente que réelle. Car les *Remarques* furent fécondes précisément dans la mesure où elles se heurtaient à une opposition qui vint en atténuer l'intransigeance. Leur rigueur ne devait pas exclure un peu d'abandon, ni leur discipline interdire quelque élan de la nature. Il fallait que fussent possibles ces jeux de la réflexion et du hasard, de la contrainte et de la liberté, sans lesquels il n'est pas de grande œuvre d'art. C'est ce que comprit La Mothe le Vayer, — et ce n'est pas d'un petit mérite.

Gilbert GUISAN.